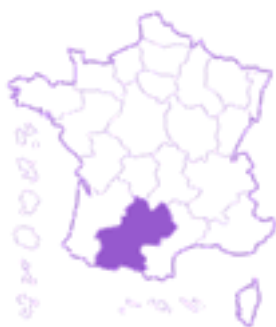


Extrait du SNUipp-FSU 65

<http://65.snuipp.fr>

Compte-rendu du CTP du 13 mars 2009

- Archives - année 2010 / 2011 - Les actions - Actualités - Agenda - Agenda carte scolaire 2011 - Carte scolaire - carte scolaire 2008 - 2009 -



Date de mise en ligne : jeudi 26 mars 2009

SNUipp-FSU 65

Compte-rendu du CTPD 10 mars (Boycotté par l'intersyndicale) qui a eu lieu le 13 mars 2009

Présents : Se-UNSA J Rodriguez, SGEN -CFDT M.A. Noailhan G. Verdier, SNUipp-FSU M. Fochesato A. Baylac C.Martin H. Charles P. Torres.

Avant de commencer à traiter les ouvertures et les fermetures chaque syndicat a lu une déclaration liminaire.

POSTES CLASSES : - 2 postes

Ouvertures : 8 au total

TARBES Louise Michel (maternelle), *JUILLAN* (élémentaire), *LA BARTHE DE NESTE* (élémentaire), *MONTGAILLARD* (mat ou elem car au moment du CTPD l'IA ne connaissait pas comment l'adjoint allait fonctionner), *CABANAC* (maternelle), *GARDERES* (élémentaire), *LESCURRY* (élémentaire), *LUC* (élémentaire).

Le SNUipp-FSU est intervenu pour demander aussi les ouvertures sur :

- **LALOUBERE (maternelle)**, L'IA a reconnu le bien fondé de la demande mais constate que la municipalité en l'état ne montre pas la volonté de fournir un local nécessaire.

- **TARBES Jules Verne**, les effectifs sont en hausse et un moyen supplémentaire en terme de décharge de direction (passer de $\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{2}$) pour assurer un meilleur fonctionnement est nécessaire ; l'IA qualifie la demande de légitime et sera attentif à la situation au vu des moyens qu'il aura.

- **ARGELES-GAZOST** (élémentaire J.Bourdette), les effectifs approchent 25 par classe ce qui justifie la demande, l'IA argumente sa décision de ne pas ouvrir sur deux points :

a- Les effectifs ne sont pas suffisants

b- Il renvoie à la Communauté des communes qui a la compétence scolaire. En effet le déséquilibre qu'il constate entre les deux écoles élémentaires vient du fait qu'il n'y pas de régulation. Les personnels enseignants et élus d'Agelès Gazost se mobilisent pour trouver une solution favorable pour les deux écoles.

Des solutions sont proposées pour sauver les postes actuels, mais l'IA malgré ses nouvelles propositions reste sourd. L'IEN ne les a pas validées. Le SNUipp-FSU constate que la moyenne sur les écoles d'Argelès -Gazost est de plus de 20 et donc demande le statu-quo. De plus le SNUipp-FSU dénonce le fait que la baisse d'offre d'enseignement sur la ville Haute peut bénéficier à l'école privée qui inscrit sur le même secteur.

► **LUZ** (maternelle), la décision de fermeture est maintenue (jugement en référé) l'IA attend le jugement définitif au plus tard dans 3 ans. Tant que le jugement n'est pas rendu, il doit toujours assurer le poste en nommant un collègue à titre provisoire.

Fermetures (10 au total)

- ▶ **LABASSERE** (classe unique), L'IA ne conteste pas la bonne volonté de la municipalité mais il met en doute les prévisions d'effectifs présenté par la mairie. De plus il émet un jugement de valeur sur la qualité du contrat de travail d'un père d'élèves susceptible de venir abonder les effectifs de l'école, expliquant qu'un cdd ne présente pas les mêmes garanties qu'un CDI, le SNUipp-FSU a dénoncé ce jugement, les enfants sont les mêmes et ont droit à l'accès à l'école publique et gratuite. Le SNUipp-FSU a défendu la situation géographique du territoire et la continuité du service public mais l'IA n'a pas fléchi.

- ▶ **AUREILHAN Marcel Pagnol** (maternelle) Le SNUipp-FSU a contesté les chiffres prévus par l'administration. C'est toujours la même chose en maternelle, les 2 ans ne sont pas comptabilisés. L'IA refuse de considérer l'afflux d'élèves qui résultera dès décembre 2009 de la livraison de nombreux logement dans le secteur de l'école. L'IA s'appuie sur la prévision des enfants sans les deux ans. Les conséquences, la moyenne sans ses élèves descend significativement et donc justifie la fermeture. Et les enfants de deux ans dans tout ça, et bien quand ils sont en classe il rentre dans le calcul du P/E mais quand il s'agit d'obtenir des moyens supplémentaires ou juste de les maintenir « nient ». Le SNUipp-FSU a argumenté sur le bien fondé de la scolarisation des deux ans mais l'IA comme le ministre reste sourd.

- ▶ **SOUES maternelle** : le SNUipp-FSU constate que, dans ce cas aussi, ce sont les enfants de TPS qui seront les premières victimes de cette fermeture.

- ▶ **TARBES Henri Duparc (maternelle)**, le SNUipp-FSU conteste les prévisions de l'administration sur l'école. L'IA estime pour cette situation que tous les enfants de deux ans du quartier sont scolarisés et donc il ne prévoit aucune nouvelle inscription d'élèves de trois ans pour l'an prochain. C'est méconnaître le fonctionnement notamment des crèches de Tarbes. En effet les enfants peuvent y être accueillis jusqu'à leur trois ans et après ils doivent quitter la structure et les parent les inscrivent donc à l'école qu'à trois ans. L'IA fait donc une erreur d'appréciation flagrante mais il s'arcque boute sur sa décision. D'autant plus que l'école affiche régulièrement une quarantaine d'inscriptions à chaque rentrée.

TARBES La Sendère mat Le SNUipp-FSU conteste de la même façon les chiffres et ses prévisions. De plus cette école scolarise très peu de deux donc en suivant le raisonnement vu plus haut on se rend compte que sur le secteur de cette école il n'y a pas ou très très peu d'enfants de deux ans, c'est une zone blanche d'enfants de deux ans sur Tarbes ? !!!!

L'IA réexaminera sa position si les effectifs sont maintenus et selon ses moyens.

LOURDES Lannedarré Le SNUipp-FSU a contesté les chiffres présentés par l'IA. Le SNUipp-FSU rappelle que la scolarisation des deux en ZEP est prioritaire, le secteur de Lannedarré est un quartier difficile, la population fragile. L'IA ne sourcille pas et valide sa proposition.

BARBAZAN A.Rimbaud : grosse baisse des effectifs constatée.

ARGELES P.Suzanne : voir demande d'ouverture

CASTELNAU RIVIERE BASSE (élem), Le SNUipp-FSU s'étonne de la déliquescence de ce secteur et demande à l'IA si la situation l'alerte. L'IA est attentif à la situation.

CAMPAN Bourg (élem). Nota : l'IA se réserve 2 postes "sous le coude" pour d'éventuelles ouvertures à la rentrée

AUTRES POSTES (MAD ???) : - 2 postes

Transformations : Tarbes Ormeau Figaro nomades est transformé en poste itinérant, c'est la régularisation du fonctionnement déjà existant depuis la rentrée dernière.

2 Brigades ASH (TO et LNZ) sont rattachées à VVA, **3 Brigades Stages Longs** (TO, LB et LNZ) sont rattachées à VVA, **1 enseignant référent** est rattaché à VVA.

Le SNUipp-FSU a interrogé l'IA sur les missions qu'il aurait à exercer. Les réponses apportées n'ont pas été satisfaisantes. Nous reviendrons plus en détail sur les missions des postes de maître référent. Il s'agirait d'un poste spécialisé qui traiterait les orientation en SEGPA (CDO) et viendrait en aide à L'EN ASH. Ce n'est pas un poste maître référent.

Ouvertures (6,75 au total) :

CLIS option D (1poste à Tarbes ou à Tournay), **Brigade Stage Long** (VVA), **Enseignant référent** (TO).

Le SNUipp-FSU et les autres syndicats se sont abstenus sur cette ouverture.

Décharge de direction Hôpital de jour Tarbes Nansouty (+0,25), **Compensation décharges PE2** (+ 3,50).

La compensation décharges PE2 correspond aux décharges des écoles à 4 classes qu'il faut continuer à assurer malgré la baisse attendue du nombre de PE2 (due à la suppression de 3000 postes au concours au niveau national).

Fermetures (8,75 au total) :

VIC Pierre Guillard dispositif élèves en difficulté (-0,50), **poste primo arrivants** collège P.Eluard qui bascule sur moyen second degré (-1 poste), **Brigade de remplacement LB** (-1 poste), **Brigade de remplacement TO** (-2 postes), **ZIL Tarbes Est** (-1 poste)

Le SNUipp-FSU a rappelé la situation déjà difficile de notre département en terme de moyens de remplacements. Il n'y a qu'à voir le nombre de jours non remplacés dans notre département pour s'en convaincre. Le SNUipp-FSU rappelle la position du précédent IA, « le département manque de 5 remplaçants », la situation dans notre département n'a pas changé mais ce n'est pas le cas au niveau national avec la création de l'agence nationale de remplacement. L'IA rappelle que la mission de cette agence est de « tuiler » les zones limitrophes des départements et en particulier pour le second degré mais qu'en sera-t-il dans les faits, le SNUipp-FSU s'interroge avec énormément de suspicion et préfère dénoncer le démantèlement de l'organisation des moyens de remplacements tel qu'il est organisé aujourd'hui.

Brigade Formation Continue (VVA et TE, - 2 postes),

décharges maîtres formateurs passage de 0,33 à 0,25 (-1 poste), le SNUipp-FSU a dénoncé ses fermetures qui

tendent à affaiblir la prise en charge de la formation directe autant qu'indirecte.

En effet ce ne sont pas les 108 h prévues pour les reçus du concours qui vont tendre à améliorer la formation continue. Quantitativement c'est à démontrer et qualitativement on peut légitimement se poser la question du pilotage et des qualités des formations qui seront proposées si l'Education Nationale n'est plus le maître d'oeuvre...

décharge de direction Tarbes O.FigaroI (-0,25).

RASED : - 9 postes

Les représentants des personnels ont, en premier, lieu interrogé l'IA sur les raisons qui l'ont amené à modifier ses orientations depuis le 2 février dernier, date de l'audience qu'il avait accordée aux représentants de l'AREN65, de l'APSYEN65 et de l'intersyndicale du premier degré.

Pour mémoire, il proposait alors de conserver :

2 E + 2 G sur Tarbes Est.

2 E + 2 G sur Lourdes-Bagnères.

1 E exerçant à ½ temps sur Tarbes Est et à ½ temps sur Lourdes-Bagnères.

3 E + 3 G sur Tarbes ouest

2 E + 2 G sur Lannemezan

1 E + 1 G sur Vic Val d'Adour.]

L'IA a clairement répondu que les changements ont été opérés à l'issue d'un groupe de travail avec les IEN.

Se tournant vers elles (l'IEN de Lannemezan n'était pas là) pour les inviter à nous répondre, elles sont restées muettes. L'une d'entre elles a essayé de nous expliquer qu'il semblait « plus équilibré » de fermer 4 postes E et 5 postes G ! Il nous a été facile de rappeler les 4 fermetures de postes G de la dernière carte scolaire ; ce qui porte à 9 le nombre de postes G sacrifiés en deux ans.

Les représentants du SNUipp se sont livrés à un procès d'intention : « Vous fermez les postes G parce que vous ignorez ou que vous contestez les missions de ces personnels. Une fois affectés en « surnuméraires » dans des écoles il sera plus simple, pour vous, de les contraindre à faire du E !!! »... Provocation oratoire qui n'a malheureusement pas été démentie !

Le « tableau de chasse » reste donc le suivant :

Fermetures :

- ▶ 1 E sur Vic Val d'Adour.
- ▶ 2 E sur Lourdes-Bagnères (dont le poste de Robert Bernad qui prend sa retraite).
- ▶ 1 E sur Tarbes Est.
- ▶ 1 G sur Lannemezan.
- ▶ 2 G sur Lourdes-Bagnères.
- ▶ 2 G sur Tarbes Est. (dont le poste de Françoise Espouey qui prend sa retraite)
- ▶ 1 G sur Tarbes Ouest.

Ouverture :

- ▶ 1 G exerçant à ½ temps sur Lourdes-Bagnères et à ½ temps sur Tarbes Est.

Rappelant les termes de la dernière circulaire ministérielle qui indique clairement que les personnels de Rased frappés de fermeture doivent être affectés sur des postes spécialisés dans des écoles où les difficultés sont plus importantes qu'ailleurs, conserver leurs missions et être rattachés au RASED de secteur, le SNUipp a demandé où se trouvent donc ces postes.

L'IA a acquiescé sur l'énoncé des termes de la circulaire. Mais il a confirmé, ce qu'il avait déjà annoncé à l'audience : ces postes n'existent pas ! Il demande, par conséquent, aux personnels des RASED victimes de fermeture de participer au mouvement des personnels (avec 5 point de bonification !) de sorte à ce qu'ils obtiennent un poste d'adjoint à titre définitif. Par la suite il leur proposera d'exercer des missions de RASED, en « surnuméraire » dans les écoles suivantes :

Auzon/Lapacca sur Lourdes-Bagnères

Lannemezan (école non précisée)/ Saint-Laurent de Neste (peut-être) Vic/Larreule

Jules Verne/Jean-Jacques Rousseau sur Tarbes Ouest

Jean Macé/Aureilhan sur Tarbes Est.

L'IA a rajouté qu'il ne pouvait garantir la pérennité de ces postes « virtuels ». Ce seront donc des missions provisoires pour l'année scolaire !

en attendant mieux ou....pire !

Les élus SNUipp65 au CTP, Martine Fochesato, Hervé Charles, Pierre Torres, Claude Martin, Alain Baylac